

ACCUEILS DE LOISIRS

Les Pitchounes

Accueil de loisirs **MATERNEL**

Espace « Les Epinettes »



Fasilajouer

Accueil de loisirs **PRIMAIRE**

2 rue du Stade



3 . 10 ANS

Vacances de Février

Du 13 au 24 février

« LE VENT, L'EAU, LA TERRE ET LE SOLEIL ... »

JOUONS AVEC LES ÉNERGIES !



*Durant les vacances, les enfants vont découvrir multiples activités autour des énergies telles que : la construction d'un four solaire pour les plus grands avec l'association **Bolivia Inti**, des moulins à vent ou à eau pour les plus petits...*

*Enfin UNE SENSIBILISATION AU COMMERCE ÉQUITABLE AURA LIEU LE **VENDREDI 17 FÉVRIER** avec une animation et la cuisson de produits équitables avec l'association **NAPCE**, clôturée par un pot offert aux familles en fin d'après-midi au centre de loisirs Fasilajouer.*

Sans oublier jeux, balades, activités...élaborés avec les enfants.

**Permanences
d'Inscriptions**

Les mercredis 18 et 25 janvier 2012

A l'accueil de la mairie de Bouaye

de 9 h 00 / 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h 00

Direction Enfance Jeunesse Éducation

12 route de Pornic 44830 Bouaye - Guichet unique 02 51 70 52 82

Service Enfance : 02 51 70 52 90, Mme Meltz Florence

Service Petite Enfance : 02 40 32 69 41, Mme Derrien Marion

Ville de Bouaye site internet <http://www.mairie-bouaye.fr>

TARIFS 2012

INSCRIPTION OBLIGATOIRE SUR MINIMUM 2 JOURS PAR SEMAINE






Tranches	Quotients	Journée 8h00-18h30
1	< à 381	5.18 €
2	de 382 à 533	6.93 €
3	de 534 à 686	8.78 €
4	de 687 à 838	10.57 €
5	de 839 à 991	12.47 €
6	de 992 à 1143	14.27 €
7	de 1144 à 1296	16.18 €
8	de 1297 à 1448	18.07 €
9	de 1449 à 1601	18.82 €
10	de 1602 à 1753	19.55 €
11	de 1754 à 1906	20.19 €
12	> à 1907	20.93 €

Une aide complémentaire est apportée **AUX FAMILLES BOSCÉENNES** dont le quotient familial se situe dans la tranche **1, 2 et 3**.

QF 1 : aide de **3.30 € / jr** ; **QF 2** : aide de **2.75 € / jr** ; **QF 3** : aide de **1 € / jr**

Supplément HORS COMMUNE

par journée

Hors commune (sauf Brains)		+ 9,65 Euros
Saint Mars de Coutais		+ 3,53 Euros
Saint Léger Les Vignes		+ 3,53 Euros

« LES PITCHOUNES »

Tous les enfants scolarisés en maternelle âgés de 3 ans à 6 ans peuvent fréquenter l'accueil de loisirs « les Pitchounes ».

Les enfants sont divisés en sous-groupes avec 1 animateur référent pour 8 enfants sur chaque groupe : les 3-4 ans / les 4-5 ans / les 5-6 ans

PRÉVOIR VÊTEMENTS CHAUDS, RECHANGE, IMPERMÉABLE, **BOTTES** ET DOUDOU DANS UN PETIT SAC. (**Affaires marquées au nom de l'enfant**).

Exemple d'une journée type

8 h 00 - 9 h 30 : Accueil des enfants

Ateliers / jeux...

11 h 45 : Repas

12 h 45 - 14 h 30 : Temps calme, relaxation

Sieste obligatoire sur le groupe des 3-4 ans avec réveil échelonné

14 h 30 - 16 h 30 : *Ateliers / jeux / balades...*

16 h 30 : Goûter

17 h 00 - 18 h 30 : Accueil dans des espaces aménagés avec lecture, jeux de société, vidéos éducatives...

« FASILAJOUER »

Tous les enfants scolarisés en primaire âgés de 6 à 11 ans peuvent fréquenter l'accueil de loisirs « Fasilajouer ».

Chaque groupe est divisé en sous-groupes avec un animateur de référence pour 10 enfants : les Moyens : 6-8 ans / les Grands : 9-11 ans .

PRÉVOIR VÊTEMENTS CHAUDS, RECHANGE, IMPERMÉABLE, **BOTTES** DANS UN PETIT SAC. (**Affaires marquées au nom de l'enfant**).

Exemple d'une journée type

8 h 00 - 9 h 30 : Accueil des enfants

Ateliers / jeux...

12 h 00 : Repas des moyens / grands

13 h 30 - 14 h 30 : Temps calme / dessins, jeux de société...

14 h 30 - 16 h 30 : *Ateliers / jeux / balades...*

16 h 30 : Goûter

17 h 00 - 18 h 30 : Accueil dans des espaces aménagés avec lecture, jeux de société, vidéos éducatives...

Documents à prévoir aux inscriptions :

SI VOTRE ENFANT N'EST PAS VENU DURANT L'ANNÉE 2011

Numéro et Quotient Familial de la CAF de Nantes pour les familles allocataires (vous pouvez l'obtenir par Internet).

Pour les familles ne disposant pas de Q.F, prévoir l'avis d'imposition **2011 (revenus 2010)**.

Attestation d'assurance scolaire / extra scolaire de l'enfant.

Un dossier médical pour votre enfant vous sera remis. Il sera à rendre dûment complété par la famille.

Ce dossier est valable 1 an et obligatoire, **merci de prévoir le carnet de santé**.